



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MOTION

Luxembourg, le 29 juin 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

La Chambre des Députés

- Constatant que dans son rapport mondial 2022 sur les drogues l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) constate une augmentation de la consommation de drogue au niveau international ;
- Constatant que dans son rapport l'ONUDC note que la légalisation du cannabis dans certains pays semble avoir entraîné une augmentation de la consommation quotidienne de cannabis, en particulier de produits puissants et surtout chez les jeunes adultes ;
- Constatant que selon ce même rapport le nombre de personnes souffrant de troubles psychiatriques et les cas de suicides et d'hospitalisations ont également augmenté ;
- Considérant que le Gouvernement a l'intention de légaliser la consommation du cannabis à des fins récréatives ;
- Considérant que le cannabis est néanmoins une drogue dont la consommation risque d'avoir des effets négatifs sur le développement du cerveau et de provoquer des troubles psychiques, surtout chez les jeunes consommateurs ;

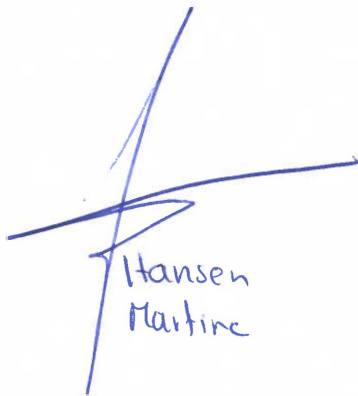


CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

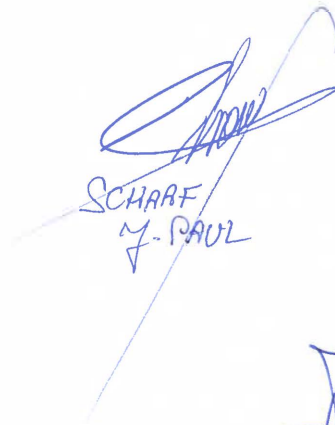
- Considérant que Madame le Ministre de la Justice a souligné l'importance de la prévention.

Invite le Gouvernement

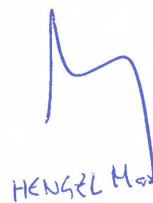
- A préparer immédiatement une campagne renforcée de sensibilisation et d'information relative aux risques objectifs du cannabis et de la lancer pour la rentrée scolaire en septembre 2022.
- A lancer en outre et également en septembre 2022 une campagne de sensibilisation et d'information plus large s'adressant à tous les citoyens.



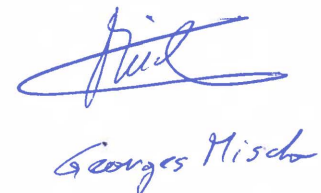
Hansen
Martine



SCHAARF
M. PAUL



HENGEL M. H.



Georges Mischa



Nancy Arendt ép. Kemp